



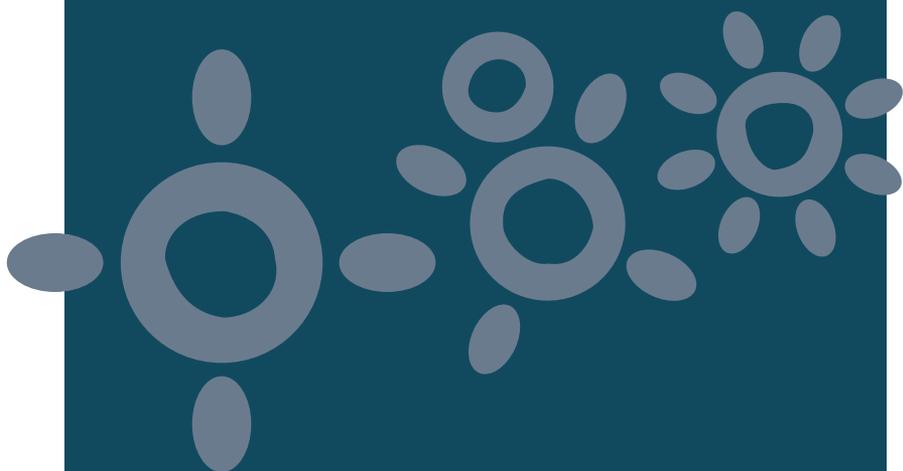
BUREAU
INTERNATIONAL
DES DROITS DES ENFANTS

INTERNATIONAL
FOR CHILDREN'S RIGHTS

OFICINA
INTERNACIONAL DE
LOS DERECHOS DEL NIÑO

المكتب الدولي لحقوق الطفل

Plan stratégique 2015-2020



VISION – MISSION – VALEURS

QUI SOMMES-NOUS ?



BUREAU
INTERNATIONAL
DES DROITS DES ENFANTS
INTERNATIONAL
BUREAU
FOR CHILDREN'S RIGHTS
OFICINA
INTERNACIONAL
DE LOS DERECHOS DEL NIÑO
المكتب الدولي لحقوق الطفل

Fondé en 1994, le **Bureau international des droits des enfants** est une organisation internationale non gouvernementale dotée d'un **statut consultatif** auprès du Conseil économique et social des **Nations Unies** (ECOSOC).

Depuis Montréal, une vingtaine de professionnels, épaulés par une équipe de stagiaires chevronnés, apporte une expertise technique aux intervenants agissant auprès des enfants au Québec, au Canada, et dans plus de 15 autres pays, principalement en Afrique et au Moyen-Orient mais également en Amérique latine et en Asie. Par l'accompagnement de partenaires locaux qui œuvrent directement auprès des enfants, l'équipe du Bureau contribue activement à l'apparition de changements dans les façons de travailler et dans les comportements propices à une meilleure protection des mineurs.

Animé par l'idéal d'un monde où les droits de l'enfant sont pleinement respectés et mis en œuvre, le Bureau cherche à contribuer à la promotion et à la protection de ces droits en demeurant fidèle aux valeurs qui le distinguent: le professionnalisme, la rigueur, et le souci de générer un **impact durable**. Partout où il intervient, le Bureau adapte ses interventions au contexte local et aux besoins de ses partenaires, cherche à valoriser les savoirs locaux, et favorise la participation des enfants.



DOMAINES D'EXPERTISE

QUE FAISONS-NOUS ?

Centre d'expertise technique destiné à renforcer les capacités de celles et de ceux qui travaillent directement avec les enfants, le Bureau collabore avec des travailleurs sociaux, des représentants des forces de sécurité, des officiers du système judiciaire, des organisations de la société civile et du secteur privé formel et informel, ainsi qu'avec des décideurs en vue de les aider à adopter des pratiques adaptées aux droits de l'enfant. Le Bureau appuie ainsi les efforts de réformes structurelles en cours ou souhaités par ses partenaires, qui vont dans le sens d'une pratique professionnelle plus respectueuse des droits des enfants. Ce soutien s'articule de multiples façons :

- **Le renforcement des compétences** des acteurs du système de protection de l'enfant par l'introduction d'une approche intégrée et durable au sein des cursus nationaux des centres de formation spécialisés (écoles de magistrature, académies policières ou militaires, écoles de travail social, etc.);
- **La réalisation d'évaluations, d'analyses comparatives et de rapports de recherche**, qui mettent surtout l'accent sur les actions prometteuses entreprises par des intervenants de première ligne en vue de faire face aux principaux enjeux concernant les enfants auxquels ils sont confrontés;
- **La formation de formateurs** dans une perspective de certification, permettant à ces derniers d'acquérir les habiletés nécessaires pour maîtriser l'andragogie en tant que processus d'apprentissage;
- **L'appui technique à des processus de réforme** des lois et des procédures concernant les enfants;
- **La conception participative de trousseaux** d'acquisition de compétences adaptées aux enfants;
- **La production d'outils de surveillance et d'application** de la Convention relative aux droits de l'enfant;
- **Des mesures de plaidoyer** constructif et d'**accompagnement institutionnel** en faveur des droits de l'enfant;
- **L'appui à la mise en place de coalitions et de réseaux stratégiques** impliquant les gouvernements et/ou les organisations de la société civile, en vue de mettre au service des acteurs de changement des idées, techniques et documents qui les aideront à promouvoir et protéger plus efficacement les droits de l'enfant.

IMPACT ET GROUPES CIBLES

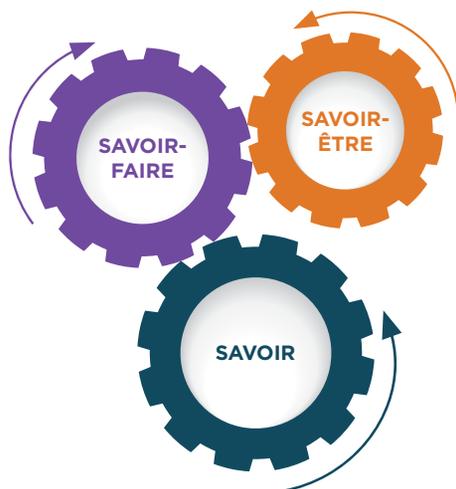
POURQUOI ET POUR QUI TRAVAILLONS-NOUS ?

L'objectif du Bureau est d'offrir un appui technique de haute qualité aux acteurs responsables de la défense et de la promotion des droits de l'enfant à travers le monde.

Par ses interventions, le Bureau vise à encourager des changements dans la pratique des gouvernements et de ses agences publiques, des organisations internationales et celles de la société civile, afin qu'elles puissent jouer pleinement leur rôle de professionnels au sein du système national de protection de l'enfant.

L'approche préconisée par le Bureau en vue d'atteindre les changements souhaités peut être résumée en trois types d'action complémentaires : accompagner, renforcer et influencer. Le Bureau développe des interventions qui ont des effets immédiats sur les attitudes et les comportements des acteurs qui œuvrent directement auprès des enfants, par le biais du développement de partenariats et d'alliances stratégiques susceptibles d'entraîner des changements structurels durables aux niveaux national, régional et mondial. Ainsi, par exemple, avec le concours actif des académies et instituts de formation des corps professionnels agissant auprès des enfants, le Bureau développe des modules de cours sur les droits des enfants destinés à être intégrés aux cursus de formation des élèves. Enfin, en partageant les leçons apprises, les pratiques prometteuses et en diffusant nombre de publications, le Bureau et ses partenaires sensibilisent et influencent les décideurs et les parties prenantes — particulièrement les gouvernements, les agences publiques, les organisations internationales et des groupes de la société civile — dans le sens d'une protection optimale des droits de l'enfant.

CAPACITÉ À PROMOUVOIR ET À PROTÉGER LES DROITS DE L'ENFANT



AXES DE PROGRAMMATION

QUE FAISONS-NOUS ?

La stratégie de programmation du Bureau pour les années 2015-2020 consiste à consolider les domaines d'intervention à l'égard desquels il est devenu un référent crédible au fil des ans, et à innover en s'intéressant de près à des phénomènes émergents affectant les enfants dans la jouissance de leurs droits.

C'est ainsi que le Bureau entend continuer à mettre en valeur et faire profiter ses partenaires de l'expertise qu'il a acquise depuis plusieurs années à l'égard des thèmes suivants : enfants et conflits armés, enfants et justice, lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants.

Par ailleurs, le Bureau s'adapte au contexte changeant dans lequel il évolue, et entend par conséquent approfondir sa maîtrise de certains enjeux et contextes d'intervention, dont les impacts des catastrophes liées aux changements climatiques et des mouvements de population sur les enfants, la traite des enfants, la lutte contre les mariages précoces et forcés, la responsabilité des entreprises envers les enfants, et la valorisation des filles au sein de la société.

AXES DE PROGRAMMATION DU BUREAU



Les enfants et les situations d'urgence

Le programme humanitaire de l'IBCR vise tant la protection des droits des enfants dans les contextes de crises causées par l'homme — et particulièrement dans les situations de **conflits armés** — que dans les contextes de catastrophes naturelles, et notamment liées aux **changements climatiques**. Le sort des enfants touchés par les violences armées, qu'ils soient **déplacés** dans leur propre pays ou **refugiés** à l'étranger, interpelle particulièrement le Bureau, indépendamment des causes de leur exil.

L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales

Le programme de l'IBCR de lutte contre toutes les formes de violences et d'exploitation des enfants s'intéresse à diverses manifestations d'abus dont les enfants sont victimes au sein de leur communauté, en milieu scolaire, voire même du fait de transactions commerciales illicites dont ils font l'objet. C'est ainsi que le Bureau contribue, avec ses partenaires, à la lutte contre l'exploitation sexuelle, la pornographie mettant en scène des enfants, la traite des enfants, le **tourisme sexuel** et les mariages précoces et forcés. Le Bureau travaille à prévenir ces formes d'exploitation, et aider les gouvernements, les institutions publiques, le secteur privé formel et informel et les communautés à prendre leurs responsabilités face à l'exploitation sexuelle, et à valoriser la parole des enfants impliqués ou susceptibles de l'être.

Les enfants et la justice

Ce programme de l'IBCR vise à appuyer la défense des droits des enfants en contact avec les **systèmes de justice pénale et civile**, et ultimement de veiller à ce que leur intérêt supérieur soit pris en compte tant au cours des procédures qu'au terme de ces dernières, quand sont rendus des jugements susceptibles de les affecter. L'IBCR procède à l'analyse approfondie et multidisciplinaire du fonctionnement des systèmes de justice pour mineurs, et formule des recommandations concrètes qui sont en phase avec les impératifs de protection envers lesquels les États se sont engagés.

Au cœur de ce programme, une initiative de coopération internationale financée par le MAECDI sera mise en œuvre entre 2015 et 2020 en consortium avec Avocats sans Frontières Canada dans cinq régions : Amérique centrale (Honduras, Guatemala, Costa Rica), Caraïbes (Haïti, Jamaïque), Andes (Colombie, Pérou, Bolivie), Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire) et Afrique du Nord (Tunisie, Maroc). Plus de deux cents Canadiens seront déployés au sein de partenaires du secteur des droits de la personne afin d'améliorer la protection des droits de l'enfant, de la femme et des collectivités pauvres et marginalisées, et aussi de renforcer la démocratie et la primauté du droit par l'accès à la justice.

Les enfants et le monde économique

Au cours des dernières années, le Bureau a développé une expertise éclairée sur les enjeux liés aux impacts de l'activité économique sur les enfants. Le Bureau joue un rôle constructif en aidant le secteur privé à intégrer une perspective « droits de l'enfant » à leurs stratégies d'entreprise en matière de **responsabilité sociale**, et les gouvernements à tenir compte de leurs engagements en faveur des droits de l'enfant lorsqu'ils procèdent à leurs exercices de **budgetisation**. Il s'agit là d'un positionnement novateur, qui permet à l'IBCR de développer de nouveaux partenariats et de s'engager dans de nouveaux types d'intervention.

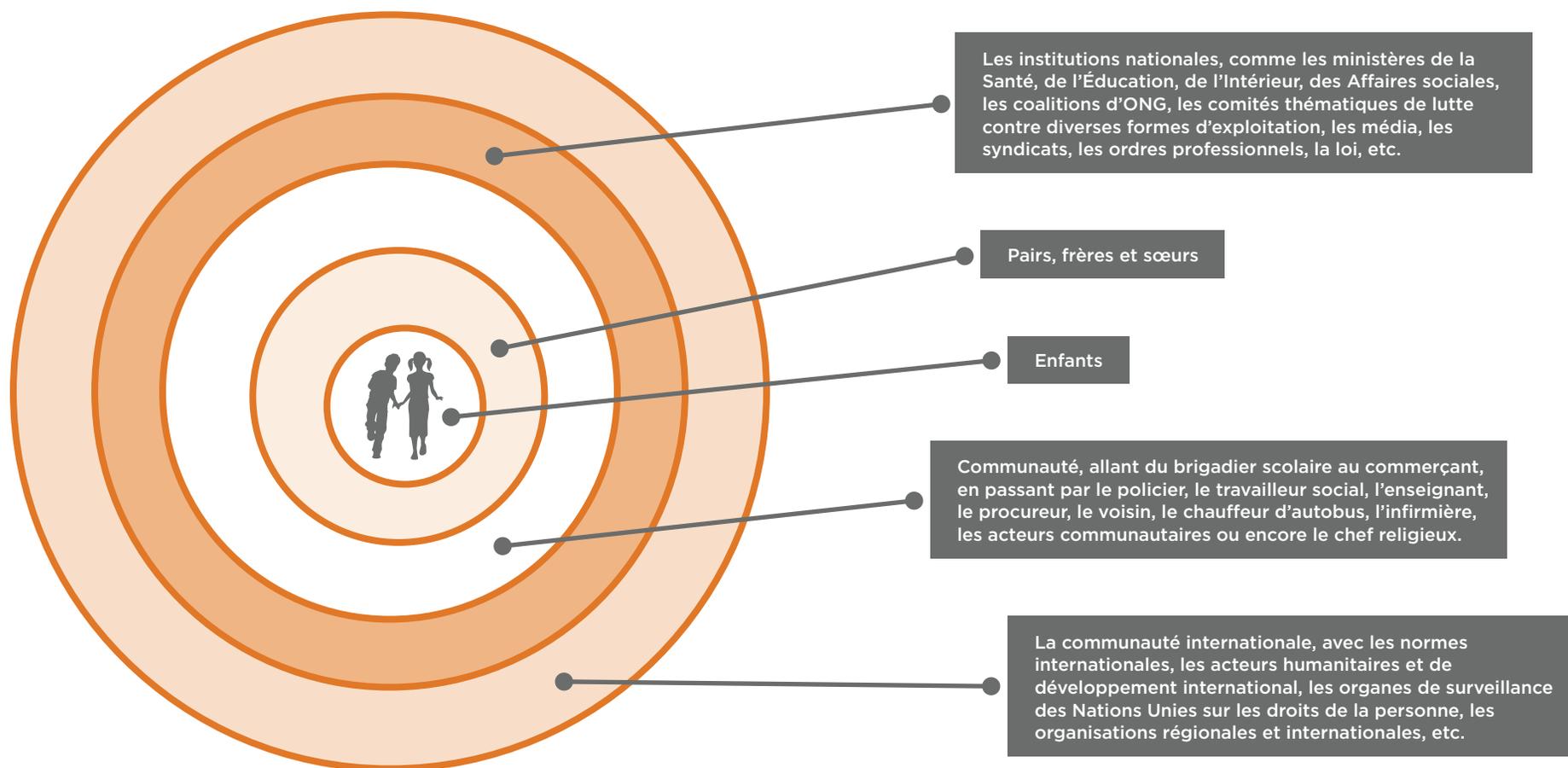
La valorisation des filles

Par ailleurs, le Bureau travaillera plus spécifiquement avec et pour les **filles**, non seulement dans le but de les protéger contre les menaces pesant sur elles, mais également — et surtout — de **promouvoir l'importance capitale** de leur épanouissement personnel et de mettre en valeur leur contribution au progrès social. La perspective sexospécifique dans le domaine des droits de l'enfant reste souvent confinée à des secteurs spécifiques comme l'accès à l'éducation et la prévention des violences sexuelles. Le Bureau travaille à élargir ce spectre d'action et à valoriser l'apport des filles à la lutte en faveur du respect intégral des droits de l'enfant.

LE SYSTÈME DE PROTECTION DE L'ENFANT

Peu importe où l'on se trouve dans le monde, que la communauté à laquelle il appartient soit riche ou pauvre, urbaine ou rurale, pacifique ou en proie à un conflit armé, vieillissante, multiethnique, qu'elle soit branchée sur l'Internet, sans présence marquée de services publics, chaque enfant évolue au sein d'un système de protection. Ce système est composé d'autres filles et garçons, d'hommes et de femmes, qui ont tous un rôle à jouer pour créer un environnement protecteur autour de l'enfant. Le diagramme ci-dessous illustre le fait que le système de protection de l'enfant repose d'abord et avant tout sur l'enfant lui-même, et tient compte de ses capacités évolutives, de son point de vue, de son potentiel, de ses forces mais aussi de ses faiblesses. Les cercles concentriques

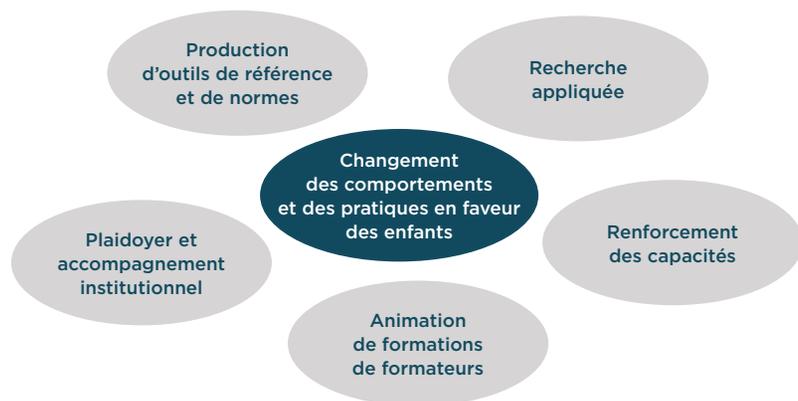
les plus rapprochés de l'enfant rassemblent les personnes qui sont habituellement les plus proches de ce dernier, en qui il a le plus confiance, et qui ont une influence majeure sur son développement. Plus on s'éloigne de l'enfant, plus le niveau d'action devient multilatéral. La responsabilité à protéger l'enfant ne s'estompe pas, au contraire. Par exemple, le quatrième cercle fait ressortir l'importance des fonctionnaires, des parlementaires, des chefs de gouvernement et, plus largement, des décideurs, qui doivent faire le nécessaire pour que les lois et les politiques élaborées en matière de droits de l'enfant soient en harmonie avec les normes internationales applicables, pour que soient offerts des services adaptés aux enfants, pour que leur processus de prise de décision tiennent compte de l'opinion des principaux intéressés, et que soit mis en place un cadre social où les comportements et les pratiques adaptées aux enfants soient la norme en vigueur.



STRATÉGIES ET APPROCHES

COMMENT INTERVENONS-NOUS ?

Voici les modes d'intervention, les stratégies & approches, et les ressources du Bureau international des droits des enfants.



INTERVENTIONS

Renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none">● Intégration de cours permanents et obligatoires aux cursus des écoles professionnelles● Développement d'outils de formation● Cartographies institutionnelles● Formations de formateurs● Développement de modes opératoires normalisés● Développement de système de compilation et de traitement des données sur les dossiers impliquant des enfants● Plaidoyer et appui institutionnel● Appui à la décentralisation des services● Révision des cahiers de charge et des mandats internes
Recherche appliquée	<ul style="list-style-type: none">● Profils nationaux● Analyse comparatives à l'échelle régionale● Études des trajectoires● Développement d'outils, de guides et de rapports de référence
Plaidoyer et accompagnement institutionnel	<ul style="list-style-type: none">● Participation à des campagnes de sensibilisation sur les plans national et international.● Établissement d'un dialogue continu avec les autorités compétentes en vue d'obtenir les changements jugés nécessaires par les partenaires sur le terrain (réforme législative, politiques internes, directives, allocations budgétaires)
Outils et guides de référence, et développement normatifs	<ul style="list-style-type: none">● Développement de guides et manuels de référence● Développement de normes législatives et réglementaires en vue d'une protection optimale des droits des enfants
Animation de formations	<ul style="list-style-type: none">● Formation de formateurs● Formation du personnel diplomatique et des agents des services de coopération● Prestation de cours dans les universités et dans le cadre de programmes de formation continue de corporations professionnelles (ex.: Barreaux)

Stratégies-Approches

- Notre approche **fondée sur les droits de la personne** aborde les enfants, et notamment les plus vulnérables d'entre eux, non pas comme des bénéficiaires dont on comble les besoins, mais plutôt comme des citoyens à part entière dont les droits doivent être respectés. Cette approche, fondée sur le concept d'autonomisation (« empowerment ») permet également d'identifier les obligations des gouvernements et des institutions responsables dans la mise-en-œuvre d'actions aux niveaux législatif, politique et local.
- Notre approche **égalité entre les sexes et développement** vise le partage équitable du pouvoir entre les femmes et les hommes. A travers ses interventions, l'IBCR contribue particulièrement à la reconnaissance de l'égalité garçons-filles et hommes-femmes et à la promotion de la participation des filles et des femmes au développement socio-économique et culturel de la collectivité.
- Notre stratégie de **pérennité** repose sur le renforcement des capacités de nos partenaires. Nos interventions sont développées et mises en œuvre avec des partenaires locaux, sur une base participative et vise à intégrer des processus de renforcement des capacités dans des structures permanentes d'enseignement, avec des formateurs nationaux aptes à enseigner les cours de façon durable.
- En partageant nos priorités avec les principaux intervenants dans notre secteur, nous **veillons à ce que nos interventions soient coordonnées et complémentaires**. Cette approche intégrée permet de maximiser nos impacts et de développer de nouvelles alliances.
- Fondée sur la gestion axée sur les résultats et le contrôle de la qualité, notre stratégie de **suivi-évaluation-apprentissage-imputabilité** permet de mettre en avant les impacts mais aussi de démontrer la qualité de nos approches et de nos programmes. De ce fait, l'IBCR développe une démarche d'apprentissage et de systématisation de ses façons de faire afin de capitaliser l'expertise développée au cours des vingt dernières années, en identifiant les bonnes pratiques et les leçons apprises. La diffusion de nos expériences permet, notamment par le biais de nos nombreuses publications, de renforcer la légitimité et l'influence de l'IBCR auprès des partenaires, des bailleurs, des gouvernements et ultimement face aux enfants.



Ressources

L'équipe du Bureau — composée d'experts et de stagiaires qui sont étroitement associés à la mise en œuvre de la programmation — constitue son atout majeur. Le personnel du Bureau apporte la crédibilité et l'expertise nécessaires pour tisser des liens durables avec les partenaires, et asseoir sa réputation et sa capacité à relever les défis proposés. Parmi les employés du Bureau figurent des diplômés de deuxième et troisième cycle dans différents domaines (ex.: anthropologie, assistance humanitaire, criminologie, droit, économie, sciences politiques). À la maîtrise du français s'ajoutent d'autres langues de travail dont l'anglais, l'arabe, l'espagnol et le portugais. En moyenne, le personnel œuvrant au sein de l'équipe de programmation du Bureau compte plus de huit années d'expérience dans le domaine du développement et de l'assistance humanitaire. Quant aux stagiaires, ils sont polyglottes et fraîchement diplômés des meilleures universités canadiennes et étrangères.

En 2014, les revenus de l'IBCR étaient à hauteur de 2500 000 dollars canadiens en croissance régulière depuis deux ans.

Pour mettre en œuvre des interventions de qualité et lui permettre d'atteindre ses objectifs, le Bureau prévoit bénéficier de revenus annuels de plus de 5 000 000 dollars canadiens en 2020. Cette croissance repose sur une diversification des sources de financement appuyée par une stratégie de communication, de réseautage et de participation aux grands événements qui augmentera la visibilité de l'IBCR et par une stratégie de suivi-évaluation-apprentissage qui permettra de mettre en avant la qualité du travail de l'IBCR auprès des bailleurs de fonds. D'autre part, les diversifications thématique et géographique permettront d'accroître les opportunités de financement.

PARTENARIATS – ALLIANCES – RÉSEAUX

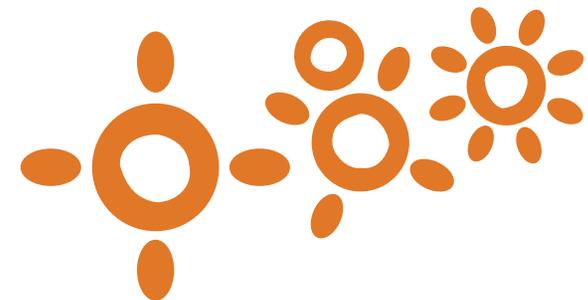
AVEC QUI TRAVAILLONS-NOUS?

Pour mettre en œuvre ses interventions et veiller à leur pérennité, le Bureau privilégie une approche participative qui fait du renforcement des compétences de partenaires dans les pays en voie de développement sa priorité. Fort d'une méthodologie, d'un professionnalisme et d'une crédibilité éprouvés, le Bureau peut adapter son savoir-faire en matière de renforcement des capacités des acteurs du système de protection à un grand nombre de contextes.

Afin d'être capable d'influencer et de contribuer à des changements structurels à long terme, le Bureau développe des alliances stratégiques et participe activement à de grands événements, ou encore fait partie de divers réseaux. Ainsi, le Bureau assure une présence active dans des regroupements au sein desquels sont débattus des enjeux touchant à sa mission.

Ces alliances stratégiques incluent notamment :

Child Protection Working Group; The Code; NGO Panel for a Global Study on Children Deprived of Liberty; International Child Protection Network Canada (ICPNC); Taskforce to End Sexual Exploitation of Children in Travel and Tourism; Child Rights Connect Network; Canadian Coalition for the Rights of Children; The CPC (Child Protection in Crisis) Learning Network; Canadian Council for International Cooperation; ECPAT international; Better Care Network; Latin American and Caribbean Network on Protection of Children and Adolescents (REDLAMCYC); International Juvenile Justice Observatory; The Child Welfare League of Canada (CWLC).





BUREAU
INTERNATIONAL
DES DROITS DES ENFANTS

INTERNATIONAL
BUREAU
FOR CHILDREN'S RIGHTS

OFICINA
INTERNACIONAL DE
LOS DERECHOS DEL NIÑO

المكتب الدولي لحقوق الطفل

805, rue Villieray, Montréal, Québec H2R 1J4 Canada

Tel. +1 514 732 9656 Téléc. +1 514 932 9453 info@ibcr.org www.ibcr.org

